Image not found or type unknown

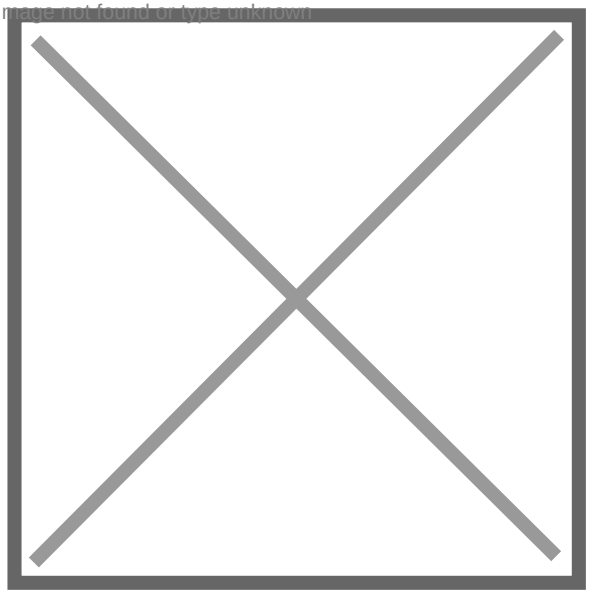

Mon prorpio ne veut pas payer les reparation

Par **anthony026**, le **01/03/2011** à **10:18**

Bonjour,
je viens d'emenager dans un apartement par le biais d'une agence immobiliere. lors de l'etat des lieux l'apartement été un peu endommages par l'ancien locataire. des robinet qui fuit , un vanne termostatique en moin sur un radiateur , un trou dans un mur qui laisse passer de l'air et une porte d'entré a 3 cran dont un qui ne prnd pas. le proprietaire refuse de faire les reparation car les devis des artisant sont tros cher. ue faire pour qu'il fasse les reaparation sacahnt que je vien de rentré dans l'appartemen ya 1 mois. merci de vos reponse

Par **amajuris**, le **01/03/2011** à **11:36**

bjr,
tout d'abord faire un courrier recommandé de mise en demeure à votre bailleur pour qu'il exécute les réparations le plus rapidement possible (lui fixer un délai d'un mois par exemple).
vous pouvez contacter l' ADIL de votre localité.
cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés